

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 13 juillet 2012  
(convocation du 2 juillet 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20  
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel  
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15  
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05  
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h  
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45  
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle  
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole  
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques  
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël  
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel  
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55  
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15  
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

## **EXCUSE :**

M. ROBERT Fabien

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Maison Initiative Entrepreneuriat - MIE - Programme d'actions 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat (MIE), créée en 1997, développe des actions d'accompagnement à la création d'entreprise et de suivi post-crédation, à destination d'un public demandeur d'emploi.

La Communauté urbaine soutient cette association depuis 2003, au titre de son activité généraliste d'accompagnement à la création d'entreprise, et pour son dispositif de couveuse d'entreprise (Anabase) créé en 2009.

**1 - Présentation de l'association : missions, activité et résultats, organisation**

Constituée en 1997 sous la forme d'une plate-forme d'insertion professionnelle, la MIE contribue à la valorisation de l'initiative économique à travers des actions de sensibilisation, d'orientation, d'information, et de formation auprès de publics en difficulté. La mission centrale de l'association est donc d'être un coordonnateur de proximité et un animateur des réseaux de quartier, par la mobilisation des dispositifs de retour à l'emploi et de soutien à la création d'activité.

L'activité de la MIE se décline en plusieurs actions : le diagnostic de projets, l'accompagnement technique incluant des ateliers, et le suivi post-crédation. Ces missions sont réalisées dans le cadre d'un conventionnement avec des partenaires publics tels que l'ACSE, la CUB, le FSE, la ville de Bordeaux (CUCS). La MIE réalise également des prestations de conseil pour le Pôle Emploi, des prestations de co-traitance avec le Conseil Général de la Gironde, et enfin des prestations chèques-conseils. Enfin, depuis 2009, la MIE développe son projet de couveuse d'entreprises, Anabase, au sein de la pépinière écocréative des Chartrons.

La MIE fonctionne grâce à une équipe de 6 salariés. Son action bénéficie, chaque année, à plus de 500 personnes, dont 86% sont demandeurs d'emploi. Le taux d'insertion professionnelle ou de sorties positives est de 32 % (23% de création ou reprise d'entreprise et 9% de retour à l'emploi ou formation) ; les autres personnes étant réorientées vers un autre parcours plus adapté.

## **2 - Bilan 2011 et programme d'activités 2012**

### **- Activité générale d'accompagnement à la création d'entreprise**

La Maison Initiative Entrepreneuriat accompagne les porteurs de projet de création d'entreprise et les « jeunes » chefs d'entreprise.

Cet accompagnement débute par une première phase, une idée de création ou de reprise d'entreprise, le porteur bénéficie d'un accueil diagnostic qui permet d'évaluer l'adéquation homme/projet, d'enrichir la démarche créative, d'orienter vers l'accompagnement ou vers d'autres pistes/dispositifs plus adaptés. En 2011, 260 personnes ont été accueillies, 48 personnes ont bénéficié d'un diagnostic et 223 ont été réorientés.

La phase montage projet : il s'agit de la structuration du projet grâce à l'étude des aspects commerciaux, techniques, financiers et juridiques et la réalisation d'un dossier. Une aide à l'accessibilité des financements/aides et aux formalités est réalisée. En 2011, 222 accompagnements pour des prestations sur la concrétisation ont été réalisés

La phase de suivi mise en place pour la gestion post création : 153 personnes et 9 entreprises ont bénéficié d'un suivi post création en 2011.

Au total 541 porteurs de projets ont été reçus à la MIE pour toutes prestations confondues. 141 sorties positives (soit 26 % des personnes accompagnées), 122 créations d'entreprise (86 % de sorties positives (78 auto entrepreneurs, 11 entreprises individuelles et 33 sociétés)), 12 obtentions de contrats de travail (8,5 %) et 4 retours en formation (2,8 %).

### **- Action spécifique de portage de la couveuse d'entreprises Anabase**

La CUB soutient également le projet de la couveuse d'entreprises à l'essai, qui a ouvert ses portes à l'automne 2009. Avec l'appui technique de l'Union Nationale des Couveuses et le partenariat technique local mis en place (ville de Bordeaux, Conseil Général de la Gironde, CUB et des têtes de réseaux de l'économie sociale et solidaire), cette couveuse poursuit sa phase de développement.

La couveuse apporte un cadre juridique, social et fiscal sécurisant pour le créateur d'entreprise, et un accompagnement renforcé. Ce système permet : le test d'un projet en grandeur réelle ; l'appropriation de la fonction de chef d'entreprise ; l'assurance d'un revenu et du maintien des droits sociaux pour les entrepreneurs à l'essai ; l'amélioration qualitative des projets de création renforçant leur pérennité.

Cet accompagnement se décline en plusieurs actions : suivi individuel (4 heures/mois), appui collectif (25 heures de formation), des animations collectives et des réunions d'information sur le dispositif couveuse à Bordeaux et Mérignac. L'accompagnement cible tout porteur de projet de la CUB, principalement habitant en quartiers prioritaires et rencontrant des difficultés d'insertion. La couveuse est généraliste, elle accueille tout type d'activités sur un temps moyen d'hébergement de 11 mois.

Depuis sa création la couveuse a accueilli 29 entrepreneurs à l'essai, 26 entreprises ont été hébergées. Sur 17 sorties, 82 % sont positives : 8 créations d'entreprise dont 4 sociétés, 2 orientations vers ces coopératives d'activités et d'emplois, 4 sorties en contrats de travail et 12 CAPE en cours dont 9 projets en fin 2011.

21 entrepreneurs à l'essai accompagnés et 18 entreprises hébergées, 8 poursuites de parcours 2010. Sur 9 sorties, 88 % de sorties positives : 5 créations d'entreprise dont 2 sociétés (1 en cours de création), 3 sorties en contrats de travail, 12 CAPE en cours dont 9 projets au 31 décembre 2012.

Parmi les secteurs d'activités des métiers accompagnés : 38 % pour l'Artisanat, 46 % pour le Service et 16 % pour le Commerce. 48 % sont de Bordeaux, 43 % de la CUB et 9 % du reste de la Gironde. Le chiffre d'affaires généré par les entrepreneurs a été de 66 955 €.

En 2012, la couveuse Anabase envisage de poursuivre les actions entreprises. Elle souhaite développer les permanences de Bègles et de Mérignac, créer une permanence sur le Bassin nord d'Arcachon ; créer de nouveaux ateliers pour les entrepreneurs en Contrats d'appui (CAPE niveau 2) ; consolider la communication auprès du public sur le dispositif, avec l'arrivée d'un service civique ; conventionner ANABASE auprès de l'APEC et du Pôle Emploi ; développer un partenariat avec la faculté de Bordeaux 4 ; rencontrer les OPCA pour des orientations vers ANABASE ; développer le contrat d'appui aux autoentrepreneurs, de plus en plus d'autoentrepreneurs sollicitent un accompagnement. Le fait qu'il possèdent déjà un n° de SIRET est un frein à l'intégration alors que l'accompagnement s'avère primordial. Une action expérimentale est menée et 4 autoentrepreneurs ont été intégrés (action expérimentale pour l'accompagnement des auto-entrepreneurs jusqu'à fin 2012).

La Couveruse Anabase envisage d'héberger et d'accompagner 25 entrepreneurs à l'essai dont 12 poursuites de parcours ; conserver un taux de sorties positives fort, grâce à cet accompagnement/formation renforcé (55 % de création d'entreprise – 14 entreprises créées) ; 80 % de sorties positives – 20 personnes quittant la couveuse avec une solution d'emploi durable ; Développer l'action CAPA, par un accompagnement au développement pour 5 à 10 autoentrepreneurs

Les actions de communication prévues

➤ La communication classique :

- Plaquettes, affiches, kakemonos
- Participation au Salon de l'Entreprise et forums pour l'emploi (Mérignac, Bègles, Carbon Blanc) ,
- Création d'une manifestation au cours de l'année : journée portes ouvertes,
- Participations forum social de la ville de Bordeaux, conférences CUB, Mois de l'ESS...
- Blog de la couveuse, [www/couveuse-anabase.org](http://www.couveuse-anabase.org)
- Encarts presse : « Sud Ouest » et APCE...
- Adhésion au club des entreprises de Bordeaux.

#### **4 - Budget prévisionnel 2012**

La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au développement des actions de la Maison Initiative Entrepreneuriat et de la Couveruse Anabase en 2012.

Aussi, compte tenu du fait que les objectifs de la MIE répondent aux critères d'attribution fixés par le règlement d'intervention des pépinières, incubateurs d'entreprises, couveuses et coopératives d'activité et d'emploi, acté par délibération du Conseil de Communauté du 25 mai 2012, en matière d'aide au fonctionnement, il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention présentée par la Maison Initiative Entrepreneuriat d'un montant de 15 000 €, répartis comme suit, 5 000 € pour l'activité générale de l'Association et 10 000 € pour l'action spécifique de couveuse d'entreprises Anabase, pour un budget prévisionnel de 250 300 € TTC, répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats	14 000	Prestations de services Subventions d'exploitation Etat (ACSE)	149 800 5 000
Services extérieurs (locations, Assurances...)	25 500	Région	20 000
Autres services (honoraires, déplacements...)	24 650	Conseil Général de la Gironde	15 000
Charges de personnel	181 050	CUB - activité générale CUB - activité couveuse	5 000 10 000
Dotation aux amortissements et provisions	3 000	Ville de Bordeaux	13 500
Impôts et taxes	2100	Fonds Européens (FSE)	15 000
		CNASEA (emplois aidés) Fondations Autres (couveuse) Transfert de charges	4 000 5 000 7 000 1 000
<b>TOTAL</b>	<b>250 300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>250 300</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le règlement d'intervention communautaire

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** que la demande de subvention de la Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat (MIE) est éligible et répond aux critères d'attribution fixés par le règlement d'intervention en faveur des couveuses, en matière d'aide au fonctionnement

#### **DECIDE**

- **Article 1** : d'approuver le programme d'actions de la MIE présenté au titre de l'année 2012,
- **Article 2** : l'attribution d'une subvention à la MIE, d'un montant de 15 000 € au titre du programme d'actions 2012,
- **Article 3** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2012 ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.
- **Article 4** : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 901, CRB BD00.  
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. FRANCK MAURRAS

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
25 JUILLET 2012**

**PUBLIÉ LE : 25 JUILLET 2012**